



Paris le - 8 JUIL. 2004

**Direction
de l'Enseignement
Supérieur**

**Service
des contrats et des
formations**

**Sous-direction
de la vie étudiante et
des formations post-
baccalauréat**

**Bureau
de la vie étudiante**

DES A6/
n° 0404517
Affaire suivie par
Christiane Rivière
Téléphone
01 55.55.66.56
Fax
01 55.55.65.65
Mél. christiane.riviere
@education.gouv.fr

110 rue Grenelle
75357 Paris 07 SP


Monsieur le Président,

Suite à la modification de la réglementation relative aux bourses sur critères universitaires et aux bourses sur critères sociaux, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les conditions d'attribution des bourses sur critères universitaires pour les étudiants titulaires d'une agrégation souhaitant préparer un DEA ou un master.

J'ai le plaisir de vous informer qu'à l'occasion de l'actualisation des circulaires relatives aux bourses précitées, les étudiants titulaires d'un DEA, d'un DESS ou d'un master pourront se voir renouveler leur droit à une bourse sur critères universitaires dans le cadre de la préparation d'une agrégation. Ce renouvellement sera également possible pour les étudiants déjà bénéficiaires d'une bourse sur critères universitaires, titulaires de l'agrégation, en report de stage, et désireux de préparer un DEA, DESS ou un master. S'agissant des aides à caractère social, les étudiants titulaires d'un DEA, d'un DESS ou d'un master dans le cadre desquels ils ont déjà bénéficié d'une bourse sur critères sociaux, d'une bourse sur critères universitaires ou d'une allocation d'études, pourront, s'ils remplissent les critères, bénéficier d'une allocation d'études en vue de la préparation de l'agrégation. Les étudiants titulaires d'une agrégation pour laquelle ils ont déjà obtenu une bourse sur critères universitaires ou une allocation d'études, pourront percevoir une allocation d'études en vue de la préparation d'un DEA, DESS ou master.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'adjoint au directeur
de l'enseignement supérieur,


Jean-Pierre KOROLITSKI

Monsieur Michel Waldschmidt
Président
Société mathématique de France
Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris cedex 05